

**R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E**  
**MINISTÈRE DE LA JUSTICE**

**DIRECTION DES SERVICES JUDICIAIRES**  
Sous-direction des ressources humaines  
de la magistrature  
Bureau du recrutement, de la formation  
et des affaires générales – RHM2  
N° téléphone : 01.44.77.62.13  
Courriel : rhm2.dsj-sdrhm@justice.gouv.fr

PARIS, LE 2 SEPTEMBRE 2015

CIRCULAIRE  NOTE

Date d'application : immédiate

La garde des sceaux, ministre de la justice

à

Monsieur le premier président de la Cour de cassation  
Monsieur le procureur général près ladite cour

Mesdames et Messieurs les premiers présidents des cours d'appel  
Mesdames et Messieurs les procureurs généraux près lesdites cours  
(hexagone et outre-mer)

Monsieur le président du tribunal supérieur d'appel  
Monsieur le procureur de la République près ledit tribunal

Monsieur le directeur de l'École nationale de la magistrature  
Monsieur le directeur de l'École nationale des greffes

*POUR ATTRIBUTION*

Note N° : SJ.15-253-RHM2/02.09.2015

Référence de classement : recrutement/recrutement\_concours/examineurs2015/Nomination  
examineurs concours classiques/Note mise en ligne examinateur spécialisé  
adjoint

Mots clés : ENM - concours - examinateurs spécialisés adjoints

Titre détaillé : nomination d'un examinateur spécialisé adjoint (épreuves d'admission)

Texte(s) source(s) : Ordonnance n°58-1270 du 22 décembre 1958 modifiée portant loi organique  
relative au statut de la magistrature (article 21)  
Décret n° 72-355 du 4 mai 1972 modifié (articles 19, 32 et 32-6)

Texte(s) abrogé(s) :

Publication : BO  JO   
INTERNET  et  
INTRANET  temporaire jusqu'au 31 décembre 2015

**MODALITES DE DIFFUSION**

DIFFUSION ASSUREE PAR LES CHEFS DE COURS AUX MAGISTRATS DE LEUR RESSORT

Pièce(s) jointe(s) : note proprement dite et 1 annexe



- 2 SEP. 2015

**DIRECTION  
DES SERVICES JUDICIAIRES**

**SOUS-DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES  
DE LA MAGISTRATURE**

Bureau du recrutement, de la formation et des affaires générales  
RHM2

La garde des sceaux, ministre de la justice

à

Monsieur le premier président de la Cour de cassation  
Monsieur le procureur général près ladite cour

Mesdames et Messieurs les premiers présidents des cours d'appel  
Mesdames et Messieurs les procureurs généraux près lesdites cours  
(hexagone et outre-mer)

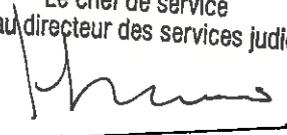
Monsieur le président du tribunal supérieur d'appel  
Monsieur le procureur de la République près ledit tribunal

Monsieur le directeur de l'École nationale de la magistrature  
Monsieur le directeur de l'École nationale des greffes

**Objet** : Concours d'accès à l'École nationale de la magistrature - session 2015 -  
Examineurs spécialisés adjoints (épreuves d'admission).

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir trouver ci-joint pour information la copie d'un arrêté portant nomination d'un examinateur spécialisé adjoint au jury des premier, deuxième et troisième concours d'accès à l'École nationale de la magistrature (épreuves d'admission).

Le chef de service  
adjoint au directeur des services judiciaires

  
**Thomas LESUEUR**

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la justice

## ARRÊTÉ

### **Portant nomination d'un examinateur spécialisé adjoint au jury des premier, deuxième et troisième concours d'accès à l'École nationale de la magistrature (épreuves d'admission)**

**La garde des sceaux, ministre de la justice,**

- VU l'ordonnance n°58-1270 du 22 décembre 1958 modifiée portant loi organique relative au statut de la magistrature, et notamment son article 21 ;
- VU le décret n°72-355 du 4 mai 1972 modifié relatif à l'École nationale de la magistrature et notamment ses articles 19, 32, 32-6 et 37 ;
- VU l'arrêté du 22 décembre 2014 portant ouverture au titre de l'année 2015 de trois concours d'accès à l'École nationale de la magistrature ;
- VU l'arrêté du 31 mars 2015 portant nomination des président et membres du jury des premier, deuxième et troisième concours d'accès à l'École nationale de la magistrature pour la session 2015 ;
- VU l'arrêté rectificatif du 23 avril 2015 portant nomination des président et membres du jury des premier, deuxième et troisième concours d'accès à l'École nationale de la magistrature pour la session 2015 ;
- VU l'arrêté du 28 mai 2015 portant nomination d'examineurs spécialisés adjoints au jury des premier, deuxième et troisième concours d'accès à l'École nationale de la magistrature ;
- VU l'arrêté du 15 juillet 2015 portant nomination d'examineurs spécialisés adjoints au jury des premier, deuxième et troisième concours d'accès à l'École nationale de la magistrature (épreuves d'admission) ;
- VU l'arrêté du 28 juillet 2015 portant modification de l'arrêté du 15 juillet 2015 portant nomination d'examineurs spécialisés adjoints au jury des premier, deuxième et troisième concours d'accès à l'École nationale de la magistrature (épreuves d'admission) ;

## ARRÊTE

### Article 1<sup>er</sup>

Est nommé en qualité d'examineur spécialisé adjoint au jury des premier, deuxième et troisième concours d'accès à l'Ecole nationale de la magistrature :

Monsieur Bernard Thouvenot, premier vice-procureur honoraire ;

### Article 2

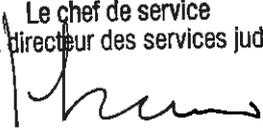
Le présent arrêté sera affiché et notifié au directeur de l'Ecole nationale de la magistrature qui sera chargé de son exécution.

Fait le -2 SEP. 2015

La garde des sceaux, ministre de la justice,  
Par délégation,

Le directeur des services judiciaires

Le chef de service  
adjoint au directeur des services judiciaires



**Thomas LESUEUR**